



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110576

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 27/06/2025 11H29 C:000032 I:32478
V/REF : 1016540
V/Email reçu le Vendredi 27/06/2025 à 11H29

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 4669
IMMEUBLE : LE CLOS DU PRIEUR
194 T RIBOUD BAT B
224 T RIBOUD BAT A
01250 JASSERON

Feillens, le 24 Novembre 2025

Référence Marché: M_230709001-1

LOCALISATION : 224 RUE THOMAS RIBOUD - JASSERON - MR MENABEUF - 0663306028 - ETG 2 LOGT
1222

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT ARRETS/GONDS SUR VOLET
REGLAGE D'UNE FENETRE OU PORTE FENETRE
MS00001 - MS00059 - MS00052

Donneur d'ordre : Mme E ROLLET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 4 JUILLET 2025 A 14H00
REGLAGE ET GRAISSAGE DE LA PORTE FENETRE DU SEJOUR
PREVOIR NOUVELLE INTERVENTION POUR REFIXATION CHIMIQUE ET CHEVILLE ARRET
DE VOLET AVEC GRANDE ECHELLE ET ACCES AU LOGEMENT DU REZ DE CHAUSSEE
PREVOIR GRILLE DE VENTILATION FENETRE DE LA CHAMBRE (VU AVEC MME FREDET
LANCIOLI)

OBSERVATIONS : SANS DE RETOUR DE VOTRE PART, NOUS CLOTURONS CETTE INTERVENTION

RT LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 23/10/25 A 09H34 ISABELLE.FREDET-LANCIOLI@SE

RT LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 07/07/25 A 14H26 MME I. FREDET-LANCIOLI

GI LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 04/07/25 A 17H31 MME I. FREDET-LANCIOLI

AFIN DE REINTERVENIR IL NOUS FAUDRAIT LES ACCES AU LOGEMENT DU RDC ?
RT LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 23/10/25 A 09:34 MME I. FREDET-LANCIOLI



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110576

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	41,08	41,08
1,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	1	41,08	41,08
TOTAL H.T.				82,16
T.V.A. a 10,00%				8,21
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>90,37</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1016540 du 26/06/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR MENABEUF Romain

06-63-30-60-28

224 RUE THOMAS RIBOUD

01250 JASSERON

Référence de la Demande

N°: 832 821 du 23/06/2025

THCMEIPP Tvx hors contra Menuiseries int Partie privat.

1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230709001-1

Téléphone : 06.63.30.60.28

08915-00001-00012-00022 H / Type 2 / 02

Etage : 02

Date entrée: 15/01/2025

Délai

Date limite exécution : 11/07/2025

Observations

rajout sur le bon de regle de 1 porte fenetre au salon

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	40,92	40,92	4,09	45,01
MS00059 Arrêt/Gonds/Penture/Crochets de volets y compris toutes sujétions un deds crochet de fixation ne tien plus	1,00	35,81	35,81	3,58	39,39
MS00052 Réglage de fenêtre ou porte fenêtre compris réglage des paumelles, ajustage de la crémone, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions	1,00	40,92	40,92	4,09	45,01

Total H.T.	117,65
Total TVA	11,76
Total TTC	129,41

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par ROLLET Elodie le 26/06/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Romain RICHONNIER

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE



Bon de Commande

N° : 1016540 du 26/06/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **224 RUE THOMAS RIBOUD 01250 JASSERON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **27/06/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1016540